

Image not found or type unknown



Licenciement organisme sécurité sociale

Par **Bernado**, le **18/12/2018** à **22:22**

Bonjour,

Salarié au sein d'un organisme de sécurité sociale depuis 10 ans. Je souhaite savoir si mon employeur peut se permettre de me licencier sans proposer un reclassement ?

De plus en cas d'impossibilité de reclassement dans son organisme doit-il obligatoirement me trouver une place dans un autre organisme de sécurité sociale ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **18/12/2018** à **22:33**

Bonjour,

Tout dépend du motif ou de la raison du licenciement car il me paraît peu probable qu'il soit économique...